

SERVICE FINANCES
EM/GLN

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 29 MARS 2010

DELIBERATION

OBJET : Convention de réservation de trésorerie

Rapporteur : Ronan LATIMIER

Le maire informe les membres de la commission qu'il a pris un arrêté en date du 26 février 2010 pour la souscription d'une convention de réservation de trésorerie de 1.000.000 € auprès du Crédit agricole du Morbihan présentant les caractéristiques suivantes :

- montant : 1.000.000 € maximum ;
- durée : la réservation de trésorerie est consentie pour une durée d'un an ;
- mise à disposition des fonds : par virement à l'ordre du comptable public ;
- remboursement des fonds : par virement sur le compte interne désigné par la banque ;
- taux d'intérêt : Euribor 3 mois moyenné ;
- marge : 0,30 % ;
- base de calcul : 365 jours ;
- frais de gestion : néant ;
- commission d'engagement : 200 € ;
- frais de mise en place : néant ;
- parts sociales : néant.

Le conseil municipal, vu l'avis favorable de la commission « finances, ressources humaines, administration générale, intercommunalité et suivi des conseils de quartier », et après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** cette proposition à l'unanimité (deux abstentions)

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
L'adjointe déléguée aux ressources humaines

Marie-Bernadette LE NEVE.